

COMITE SYNDICAL

du jeudi 21 décembre 2017

A 14 h 45– à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le **jeudi 21 décembre 2017** dans les locaux de l'EPTB Vilaine à la Roche Bernard, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ETAIENT PRESENTS

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan

ABSENTS EXCUSES

- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique donnant pouvoir à Monsieur Bernard LEBEAU
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine donnant pouvoir à Monsieur Marc HERVE
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine donnant pouvoir à Madame Solène MICHENOT
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental de l'EPTB Vilaine

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Jean-Luc JÉGOU, Directeur de l'EPTB Vilaine
- Monsieur Jean Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint de l'EPTB Vilaine
- Madame Régine ROSZAK, Secrétaire de séance – EPTB Vilaine

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

2017-16

COMITE SYNDICAL

du 21 décembre 2017

à 14h45 à LA ROCHE BERNARD

8 – Question diverse : Désignation d'un représentant de l'EPTB Vilaine au Comité Régional de la Biodiversité

Le comité régional de la biodiversité, créé par la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, constitue un lieu privilégié d'information, d'échanges, de concertation et de consultation sur les questions stratégiques liées à la biodiversité. En cohérence avec les autres instances régionales de gouvernance relatives aux enjeux environnementaux (Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Conférence Bretonne de la Transition Energétique, Conférence Bretonne des ressources, Conférence Bretonne Mer et Littoral) ce comité constituera la Conférence Bretonne de la Biodiversité.

Dans le même esprit que le comité régional trame verte et bleue, la Conférence bretonne de la biodiversité comprendra 5 collègues représentant :

- les collectivités territoriales et leurs groupements,
- l'Etat et ses établissements publics,
- des organismes du monde socio-professionnel et d'usagers de la nature, des associations, organismes ou fondations oeuvrant pour la préservation de la biodiversité,
- des gestionnaires d'espaces naturels,
- des scientifiques et des personnalités qualifiées.

L'EPTB Vilaine devra être représenté au sein de la conférence bretonne de la biodiversité par un membre dans le premier collège.

Afin de respecter le principe de parité entre hommes et femmes, l'EPTB doit proposer le nom d'un homme et d'une femme pour représenter l'établissement au sein de cette instance.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical nomme :

- **Monsieur Alain GUIHARD Titulaire**
- **Madame Marie Odile JARLIGANT Suppléante**

**Pour extrait conforme
La Présidente,**

Solène MICHENOT